

**Mémoire pour les consultations prébudgétaires  
en prévision du budget 2020**

**Transition exigée vers une économie à faibles  
émissions de carbone**

**Août 2019**

**Par : 3M Canada**

Recommandation 1 – Que le gouvernement applique des mesures fiscales pour encourager l'investissement dans les actions et les activités d'atténuation des changements climatiques en plus d'améliorer l'efficacité énergétique, en conservant le caractère compétitif des entreprises et en favorisant l'innovation.

Recommandation 2 – Que le gouvernement protège la compétitivité des entreprises en revoyant le fardeau réglementaire actuel et en évitant d'ajouter de nouveaux éléments à la réglementation en vue d'atteindre une économie à faibles émissions de carbone.

L'entreprise 3M est axée sur les objectifs précis. Nous savons que nous pouvons faire croître notre entreprise tout en collaborant pour résoudre une partie des plus grands défis auxquels l'humanité est confrontée. Il y a longtemps que 3M est un chef de file dans le développement durable; on peut pour cela remonter à des décennies quand elle a établi des objectifs de nature à favoriser la gérance environnementale et les efforts en matière de durabilité énergétique et climatique au moyen d'une approche globale, pour voir à l'amélioration de chaque vie. Le monde est aux prises avec des défis considérables à notre époque de changements sans précédent. La science joue un rôle essentiel dans l'édification d'un avenir résilient, où chaque personne peut s'épanouir. Chez 3M, la science est au cœur de notre travail. Nous collaborons avec nos clients, les gouvernements et les collectivités — et nous avons l'ambition d'améliorer chaque vie. 3M Canada s'est positionnée comme chef de file mondial en matière d'efficacité énergétique et pour ce faire, elle a établi des pratiques exemplaires qu'ont adopté d'autres fabricants canadiens ainsi que les filiales de 3M partout dans le monde, et ce, à l'échelle de nos procédés de fabrication, de nos produits et nos activités commerciales.

En créant le service de gestion de l'énergie d'entreprise en 1973, en plus d'avoir fixé des cibles de viabilité et de durabilité pendant 40 ans, 3M a adopté une approche globale en matière de gestion de son empreinte énergétique, ce qui comprend l'évaluation de l'impact de ses nouveaux produits, de ses processus de fabrication, de son équipement et de ses installations, en plus de réduire l'empreinte énergétique dans ses usines et de ses bureaux.

3M s'est engagée à donner suite au Programme des Nations Unies pour le développement durable à l'horizon de 2030, y compris 17 objectifs de développement durable pour stimuler les améliorations économiques, sociales et environnementales à l'échelle de la planète. Comme entreprise, 3M s'est fixé de nouveaux objectifs de durabilité qui correspondent aux objectifs de développement des Nations Unies.

3M Canada a été la première entreprise au pays, et la deuxième dans le monde entier à obtenir la certification ISO 50001 et la désignation Rendement énergétique supérieur (RES) au plus haut niveau, platine, pour ses réalisations en matière d'efficacité énergétique. Nous avons maintenant six usines au Canada qui ont obtenu la certification particulière ISO 50001, ce qui fait la preuve de notre engagement envers l'amélioration continue de notre gestion énergétique.

3M a été parmi les premières entreprises à adopter la norme ISO 50001, dans son usine de fabrication de ruban adhésif en Ontario, obtenant ainsi l'une des premières certifications en Amérique du Nord, ainsi que la certification Rendement énergétique supérieur® (platine) en 2011. Depuis, les installations de 3M Canada à London, Brockville et Perth ont toutes été homologuées ISO 50001, ainsi que les usines du Québec et du Manitoba.

En décembre 2018, à la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP24), 3M a partagé son but principal en association avec le cadre de durabilité stratégique : depuis 2019, chaque nouveau produit qui entre dans le processus de commercialisation de 3M doit être assorti d'un engagement pour la valeur de durabilité pour démontrer comment les facteurs d'impact sont pris en compte pour le bien commun. L'exigence d'un engagement pour la valeur de durabilité dans tous les produits table sur les antécédents de 3M en ce qui a trait à la création de produits qui favorisent la réutilisation, le recyclage et l'utilisation réduite d'énergie.

En février 2019, 3M a annoncé son engagement d'opter pour de l'électricité renouvelable à 100 %. Dans la foulée de cet objectif, 3M a adhéré au RE100, une initiative mondiale dirigée par le Carbon Disclosure Project (projet de divulgation des émissions de carbone), initiative qui rassemble des entreprises influentes déterminées à recourir à de l'énergie renouvelable à 100 pour cent pour leurs activités à l'échelle internationale. 3M est déterminée à utiliser des sources d'électricité renouvelables à 100 pour cent dans toutes ses installations partout dans le monde et s'est fixé comme cible provisoire le recours à de l'électricité de sources renouvelables dans une proportion de 50 pour cent d'ici 2025.

Plus récemment, 3M a annoncé sa participation à titre de membre dans le cadre du programme Circular Economy 100 (CE100) de la Ellen MacArthur Foundation. La plateforme CE100 rassemble des entreprises, des innovateurs, des villes, des gouvernements et des universités déterminés à collaborer pour la transition vers un modèle d'économie circulaire fondé sur l'optimisation dans l'utilisation des ressources de la planète, au moyen d'outils conçus pour la prévention des déchets, la réutilisation de produits et le recyclage des matériaux. La durabilité est au cœur de l'innovation chez 3M. Le fait d'adhérer au programme CE100 témoigne de l'importance stratégique que 3M accorde à la science axée sur l'utilisation circulaire des matériaux, et de son ambition de concevoir des solutions pour faire « plus avec moins » afin de favoriser ainsi une économie circulaire.

**Recommandation 1 – Que le gouvernement applique des mesures fiscales pour encourager l’investissement dans les actions et les activités d’atténuation des changements climatiques en plus d’améliorer l’efficacité énergétique, en conservant le caractère compétitif des entreprises et en favorisant l’innovation.**

Le gouvernement fédéral joue un rôle crucial pour ce qui est d’aider les entreprises canadiennes à opter pour une économie à faibles émissions de carbone tout en favorisant l’innovation. Les mesures fiscales constituent l’outil stratégique par excellence dont dispose le gouvernement pour exercer un impact positif en matière de changements climatiques tout en améliorant la croissance économique. L’imposition est l’un des plus puissants leviers à la portée d’un gouvernement. L’imposition peut, et doit être utilisée comme outil pour susciter l’investissement au Canada et inciter les entreprises à opter pour une économie à faibles émissions de carbone.

Il est essentiel pour le gouvernement de s’assurer que le Canada demeure compétitif comparativement à d’autres pays, en particulier nos proches voisins, les États-Unis et le Mexique.

Afin d’encourager les entreprises canadiennes à investir au Canada dans des technologies à faibles émissions de carbone, nous recommandons une révision du régime fiscal des sociétés pour qu’il contribue à l’atteinte des objectifs du Canada en matière de GES de façon à rendre les entreprises plus concurrentielles et pour attirer de nouveaux investissements au Canada.

Il est essentiel de revoir le régime fiscal de façon générale, mais en particulier les politiques fiscales axées sur une économie à faibles émissions de carbone afin de garantir le maintien de la compétitivité durant la transition. Selon l’approche actuelle, on ajoute des mesures sous forme de dispositions temporaires à un code fiscal déjà complexe. Le Canada tire de l’arrière depuis des années pour ce qui est des investissements en capital, au moment où ces investissements sont plus nécessaires que jamais pour la compétitivité et que le gouvernement impose à l’industrie des coûts supplémentaires.

Les entreprises canadiennes comme 3M atténuent les changements climatiques en adaptant des modèles opérationnels qui intègrent des mesures comme ISO 50001 et s’appuient sur des gains d’efficacité systématiques en adaptant les investissements en capital pour maintenir leurs activités dans une économie à faibles émissions de carbone. L’investissement durable dans les moyens de production, l’innovation et la formation qui s’y rapporte constituent des facteurs clés de succès pour que les activités des entreprises soient concurrentielles. Le fait d’opter pour un régime fiscal qui favorise la concurrence, de contrôler les coûts, de maintenir un environnement de travail compétitif et de faire preuve d’un engagement continu envers les partenariats et la collaboration, tout cela est important pour que le Canada soit un lieu attirant où faire des affaires.

L’investissement dans les processus, l’outillage, l’équipement et les technologies de pointe pour la gestion de l’énergie constitue le principal facteur favorisant la réduction des GES tout en améliorant la productivité et la compétitivité.

Pour atteindre ces objectifs, nous recommandons que le gouvernement fédéral :

- Travaille avec les gouvernements provinciaux à présenter un crédit d'impôt à l'investissement partagé de 20 pour cent sur l'achat d'outillage, d'équipement et de technologies, y compris les logiciels.
- Présente un crédit d'impôt pour entreprise en fonction des résultats, lié directement au succès des entreprises dans leurs efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- Modernise et simplifie le programme d'encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental, afin de soutenir plus efficacement la commercialisation des produits de technologies propres.
- Présente un système de « cases à brevets » qui abaisse l'impôt sur les sociétés pour les ventes au pays et le commerce extérieur, afin d'augmenter la capacité du Canada à développer des technologies de réduction des émissions.
- Développe un fonds de réduction des émissions élevées, axé sur les projets d'investissement visant à réduire les émissions de GES et à améliorer l'efficacité énergétique.

L'idée de la « case à brevet » a été adoptée avec succès dans d'autres pays, notamment l'Italie, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Espagne et la France. Au Canada, nous observons l'introduction de lois provinciales sur la « case à brevet » au Québec et en Saskatchewan. Si cette démarche provinciale est nécessaire et plus que bienvenue, il faut aussi agir au fédéral dans le but de se donner un système de case à brevet canadien véritablement intéressant et visant l'élaboration de technologies d'énergie propre.

Le fait de nuire au caractère concurrentiel des entreprises en augmentant les coûts comporte le risque de voir le Canada abaisser les émissions de GES en exportant ses activités économiques vers des pays où les normes environnementales ne sont pas aussi rigoureuses. Dans la conception des politiques et du système de tarification du carbone et d'autres politiques, on doit prendre en considération l'impact sur le caractère concurrentiel du pays et tenir compte du risque que les entreprises canadiennes quittent le pays.

**Recommandation 2 – Que le gouvernement protège la compétitivité des entreprises en revoyant le fardeau réglementaire actuel et en évitant d'ajouter de nouveaux éléments à la réglementation en vue d'atteindre une économie à faibles émissions de carbone.**

Selon les constatations du gouvernement, le fardeau de la réglementation constitue un frein pour l'innovation et pour l'investissement au Canada. Cela fait plusieurs années que le gouvernement du Canada promet de réduire le fardeau réglementaire sur l'industrie et de simplifier le processus lié à la réglementation, mais à l'heure actuelle, on n'a guère avancé. L'industrie continue d'être aux prises avec une réglementation coûteuse, à la fois inutile et redondante.

3M a de nombreux exemples, notamment la « copie conforme » prévue dans la *Loi sur les produits dangereux*, où le gouvernement adopte une exigence pour le « Canada seulement » (contrairement à tous les pays européens, aux États-Unis et à d'autres pays) sans justifications claires. Cette exigence ajoute un fardeau administratif sur tous les participants à la chaîne d'approvisionnement, car on doit conserver une « copie conforme » de l'étiquette d'un produit pendant six ans, ce qui réduit encore davantage le caractère concurrentiel des entreprises de fabrication canadiennes.

Nous recommandons ce qui suit au gouvernement fédéral :

- Augmenter le leadership en éliminant les obstacles commerciaux interprovinciaux.
- Voir à l'uniformité et à la qualité dans l'analyse coûts-avantages ayant trait aux propositions de réglementation et législatives et mettre en place un mécanisme officiel d'appel pour les intervenants.
- Envisager des solutions de rechange au fardeau supplémentaire de réglementation en offrant des mesures d'encouragement et en consultant les intervenants plus tôt dans le processus.
- Adopter davantage de normes internationales à des fins d'harmonisation (par exemple, adopter les normes internationales sur la salubrité alimentaire).
- Intégrer les répercussions économiques et opérationnelles dans le processus de réglementation et le mandat des organismes de réglementation.
- Créer des mécanismes visant à réduire le fardeau cumulatif, accélérer la simplification de la réglementation, améliorer la compétitivité et la responsabilisation sur le plan réglementaire.
- Adopter des dispositions d'examen sur une base régulière dans le processus de réglementation pour s'assurer qu'une évaluation suive et pour déterminer que les objectifs ont été atteints.

Il est essentiel que le gouvernement fédéral crée une stratégie axée sur l'efficacité dans l'atténuation des changements climatiques et la résilience en matière de changements climatiques au coût le plus faible possible pour les Canadiens et les entreprises canadiennes.

Le Canada est confronté à des difficultés sur le plan de la compétitivité en raison de l'addition des cadres de tarification du carbone et de la réglementation liée au climat. La superposition de règlements implicites sur la tarification du carbone - par exemple la proposition de norme sur les carburants propres, la tarification en fonction des extrants et les règlements sur le méthane - qui comportent des mécanismes explicites de tarification du carbone, par exemple la taxe carbone, multiplie les coûts tant pour les entreprises que pour les consommateurs.

Le caractère abordable de l'énergie qui constitue un facteur clé dans la compétitivité de l'économie canadienne représente une préoccupation de taille. Les répercussions des coûts liés à une tarification additionnelle implicite du carbone doivent être soigneusement évaluées afin que l'énergie reste abordable pour tous les Canadiens et que les entreprises demeurent compétitives par rapport à d'autres pays qui ne sont pas confrontés au même fardeau réglementaire. Les décideurs doivent examiner avec soin comment les tarifications explicite et implicite du carbone interagissent de façon à faire du Canada un endroit où l'investissement dans des projets énergivores coûte plus cher que dans d'autres pays.

Pour que le cadre de tarification du carbone soit efficace, on doit s'assurer que le revenu généré est recyclé et utilisé pour stimuler les innovations dans l'efficacité énergétique et les technologies propres.